Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Département du Morbihan **Arrondissement de Lorient** **Commune de Groix**	**Séance du conseil municipal du 24 septembre 2026**
Date de convocation : 18/09/2026 Date d'affichage de la convocation : 18/09/2026	L'an deux mil vingt-six, Le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à la salle des fêtes, il s'est ouvert sous la présidence de Monsieur Erwan TONNERRE, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Quorum	10
Présents	18
Représentés	1
Votants	19

Secrétaire de séance : Marine LE GOFF et Camille MAUGÉE

Délibération n° : 68/2026

Objet : Plans de financement

Matière : 7.1

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Monsieur Erwan TONNERRE	X		
Monsieur Alain DELMOULY	X		
Madame Nathalie GOURONC	X		
Monsieur Yannick AUFFRAY	X		
Madame Stéphanie GOURRONC	X		
Monsieur Christophe CANTIN	X		
Madame Françoise ROPERHE	X		
Monsieur Nicolas BURLION	X		
Monsieur François MARGUET	X		
Madame Corinne LE BOUHELLEC		X	Alain DELMOULY
Madame Gwendalyne LE DOUARAN	X		
Monsieur José-Luis TEIXEIRA	X		
Madame Soazig LE MOULLAC	X		
Madame Marine LE GOFF	X		
Monsieur Laurent SARTRE	X		
Madame Marina CALLONNEC	X		
Monsieur Eric LE DREF	X		
Monsieur Victor DA SILVA	X		
Madame Camille MAUGÉE	X		
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0			

Mise à jour des plans de financement des projets communaux

La commune de Groix engage actuellement plusieurs projets structurants pour son territoire, visant à moderniser ses infrastructures, valoriser son patrimoine et améliorer les services publics. Ces projets, dont les plans de financement doivent être actualisés, concernent notamment :

- l'effacement des réseaux à Landost ;
- la rénovation du complexe sportif en un espace mutualisé et polyvalent ;
- l'aménagement du nouvel espace France Services et la création de 2 logements ;
- l'extension du musée (bâtiment KENAVO et billetterie) ;
- la valorisation des mégalithes, lavoirs et fontaines ;
- la création d'une passerelle à Port-Tudy (encorbellement) ;
- les travaux de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) place Orvoën.

Ces opérations nécessitent une validation formelle de leurs plans de financement afin de sécuriser leur réalisation dans le cadre budgétaire communal. La présente délibération a pour objet de soumettre à l'approbation du Conseil municipal les montants prévisionnels et les modalités de financement de ces projets, conformément aux règles de gestion financière applicables aux collectivités territoriales.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1612-1
Vu les budgets communaux ;
Vu l'avis de la Commission finances ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Le conseil municipal décide :

- d'approuver les plans de financement des projets tels que détaillés ci-dessous ainsi que les actualisations proposées en fonction de l'avancement des dossiers ;
- d'autoriser le Maire à signer tout acte, convention ou document afférent à la mise en œuvre des financements et à la réalisation des projets susmentionnés ;
- de charger le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la présente délibération, y compris l'engagement des crédits correspondants dans les limites autorisées.

Plan de financement du projet d'effacement des réseaux à Landost

V1

Coût du projet HT Dépenses (en €)		**Financement HT Recettes (en € et en %)**		
Travaux	**112 100,00 €**	**État**		
		Autres financeurs **- MORBIHAN ÉNERGIE** **- MORBIHAN HABITAT**	9 975,00 € 56 050,00 € ?	8,90 % 50,00 %
		Autofinancement	46 075,00 €	41,10 %
TOTAL	**112 100,00 € HT**	**TOTAL**	**112 100,00 € HT**	**100,00 %**

Effacement des réseaux	Coût des travaux
Électricité *Morbihan Énergie est propriétaire du réseau électrique*	128 600,00 € TTC Participation de la commune 37 600 € HT
Éclairage public *La commune est propriétaire du réseau d'éclairage public*	39 900,00 € TTC Participation de Morbihan Énergie 9 975,00 € HT
Telecom *La commune prend 100 % à sa charge le montant TTC des travaux*	34 600,00 € TTC 18 % du câblage cuivre à la charge de la commune 432 € HT
SMART (hors matériel et câblage)	0,00 € TTC

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement
du projet de rénovation du complexe sportif de l'île de Groix en un espace mutualisé et polyvalent

V1

Coût du projet HT Dépenses (en €)		Financement HT Recettes (en € et en %)		
AMO/Études/MOE	**144 280,00 €**	**État - CPER (AIP)**	100 000,00 €	7,97 %
Mission AMO	50 000,00 €	**Région - CPER (AIP)**	100 000,00 €	7,97 %
Études diverses	20 000,00 €	**Département - PST**	350 000,00 € 45 905,15 € env. 2026 150 000,00 € env. 2027 154 094,85 € env. 2028	27,88 %
Relevés de géomètre	2 000,00 €	**Lorient Agglomération**		
Diagnostic plomb-amiante	1 280,00 €			
Mission MOE/OPC	70 000,00 €			
Publicité MOE	1 000,00 €			
Travaux	**1 111 000,00 €**			
Travaux En 3 tranches * 2026-2027 : travaux urgents de rénovation (électrique, éclairage, infiltration) * 2027-2028 : travaux de réhabilitation (structure, fluide, isolation, thermique) et travaux d'aménagements extérieurs (terrains, pistes d'athlétisme) et intérieurs (scène-planchers mobiles) * 2028-2029 : travaux annexes (démolition + construction du dojo ou rénovation) / sanitaire PMR...	1 050 000,00 €	**Autres financeurs - Fédérations sportifs et culturels**		
Publicité marché des travaux	1 000,00 €			
Mission CSPS/CT	10 000,00 €			
Divers et imprévus 5 %	50 000,00 €	**Autofinancement**	705 280,00 €	56,18%
TOTAL	**1 255 280,00 € HT**	**TOTAL**	**1 255 280,00 € HT**	**100,00 %**

Subvention PST - Département du Morbihan

- Dépense subventionnable minimum par projet : 15 000 ;00 € HT ;
- Dépense subventionnable plafonnée à : 350 000 € HT par an
- Taux d'intervention basé sur le taux de solidarité départementale : Communes îliennes : 35 %
- Possibilité de contractualiser sur une période de 3 ans maximum, pour un seul ou plusieurs projets. En cas de contractualisation, la dépense subventionnable de chaque année s'additionne (donc maximum 0,35 M€ x 3 = 1,05 M€ HT) et le taux d'intervention est figé pour la durée du contrat à celui de l'année en cours.

Les premières demandes de crédits de paiement doivent être réalisées au plus tard à la fin de l'année N+2 suivant le dépôt du dossier et la demande de solde au plus tard à la fin de l'année N+4.

350 000,00 € enveloppe PST pour le projet du complexe sportif et culturel

- 45 905,15 € env. PST 2026
- 150 000,00 € env. PST 2027
- 154 094,85 € env. PST 2028

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement

du projet d'aménagement du nouvel espace France Services et la création de 2 logements

V1

Coût du projet HT Dépenses (en €)		Financement HT Recettes (en € et en %)		
Études/MOE	**81 294,63 €**	**CPER Etat-Région (AIP)**	100 000,00 € pour les 2 logements EFS non éligible	11,83 %
Études diverses	5 000,00 €	**Région - BVPEB**	169 088,93 €	20,00 %
Relevés de géomètre	2 988,00 €	**Département - PST**	290 000,00 € 100 000,00 € env. 2026 190 000,00 € env. 2027	34,30 %
Diagnostic plomb-amiante	1 280,00 €	**Lorient Agglomération**		
Mission MOE/OPC	71 500,00 €	**Banque des Territoires**	16 908,89 €	2,00 %
Publicité MOE	526,63 €			
Travaux	**764 150,00 €**			
Travaux - Aménagement du nouvel espace France Services - Création des 2 logements à l'étage	700 000,00 €	**Autres financeurs**		
Publicité marché des travaux	1 000,00 €			
Missions CSPS/CT	13 150,00 €			
Équipements mobiliers-Informatique	15 000,00 €			
Divers et imprévus 5 %	35 000,00 €	**Autofinancement**	269 446,81 €	31,87 %
TOTAL	**845 444,63 € HT**	**TOTAL**	**845 444,63 € HT**	**100,00 %**

Subvention PST - Département du Morbihan

- Dépense subventionnable minimum par projet : 15 000 € HT ;
- Dépense subventionnable plafonnée à : 350 000 € HT par an
- Taux d'intervention basé sur le taux de solidarité départementale : Communes îliennes : 35 %
- Possibilité de contractualiser sur une période de 3 ans maximum, pour un seul ou plusieurs projets. En cas de contractualisation, la dépense subventionnable de chaque année s'additionne (donc maximum 0,35 M€ x 3 = 1,05 M€ HT) et le taux d'intervention est figé pour la durée du contrat à celui de l'année en cours.

Les premières demandes de crédits de paiement doivent être réalisées au plus tard à la fin de l'année N+2 suivant le dépôt du dossier et la demande de solde au plus tard à la fin de l'année N+4.

290 000,00 € enveloppe PST pour le projet du nouvel espace France Services + 2 logements

- 100 000,00 € env. PST 2026
- 190 000,00 € env. PST 2027

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement du projet d'extension du musée de l'île de Groix
Aménagement d'un bâtiment pour le bateau KENAVO et
Construction d'une billetterie

V1

	Coût du projet HT Dépenses (en €)		Financement HT Recettes (en € et en %)		
	Études/MOE	**28 408,33 €**	**État**		
	Études diverses	5 000,00 €	**Région**		
	Relevés de géomètre	3 000,00 €	**Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne**		
	Diagnostic plomb-amiante	408,33 €			
	Mission MOE/OPC KENAVO Mission MOE/OPC BILLETTERRIE	8 000,00 € 10 000,00 €	**Département - Valorisation et Restauration du Patrimoine et/ou PST**	112 722,10 €	35,00 % PST
	Publicité MOE	2 000,00 €			
	Travaux	**293 654,82 €**			
PHASE 1 PHASE 3	Travaux (extension musée) * Bâtiment bateau KENAVO - Installation de chantier et raccord réseaux - Démolition et évacuation - Nouvelle construction (scénario 3 retenu) * Construction d'une billetterie - Création accueil - travaux intérieurs - Travaux hors d'eau hors d'air - Aménagements extérieurs + sanitaire PMR	244 068,40 € (70 180,00 €) 9 000,00 € 13 430,00 € 47 750,00 € (173 888,40 €) 33 864,88 € 100 023,52 € 40 000,00 €	**Lorient Agglomération - Appel à projets « Sauvegarde et valorisation du patrimoine du territoire »**	10 000,00 €	3,10 %
	Publicité marché des travaux	2 000,00 €	**Autres financeurs**		
PHASE 2	Acquisition matériel pour la restauration bateau KENAVO	10 000,00 €			
	Location de matériels	9 383,00 €			
	Mission CSPS/CT KENAVO Mission CSPS/CT BILLETTERIE	7 000,00 € 9 000,00 €			
	Divers et imprévus 5 %	12 203,42 €	**Autofinancement**	199 341,05 €	61,90 %
	TOTAL	**322 063,15 € HT**	**TOTAL**	**322 063,15 € HT**	**100,00 %**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement du projet d'extension du musée de l'île de Groix
Aménagement d'un bâtiment pour le bateau KENAVO et
Construction d'une billetterie

V2 AAP : Appel à projets « Sauvegarde et valorisation du patrimoine du territoire »

	Dépenses éligibles AAP (en €)		**Recettes (en € et en %)**		
	Études/MOE	**Dépenses déjà engagées**	**État**		
			Département - PST	En cours d'attribution (112 722,10 €)	35,00 % du projet global / 42,02 % du coût des travaux
	Travaux	**268 271,82 €**			
PHASE 1 PHASE 3	Travaux (extension musée) * Bâtiment bateau KENAVO - Installation de chantier et raccord réseaux - Démolition et évacuation - Nouvelle construction (scénario 3 retenu) * Construction d'une billetterie - Création accueil - travaux intérieurs - Travaux hors d'eau hors d'air - Aménagements extérieurs + sanitaire PMR	244 068,40 € (70 180,00 €) 9 000,00 € 13 430,00 € 47 750,00 € (173 888,40 €) 33 864,88 € 100 023,52 € 40 000,00 €	**Lorient Agglomération - Appel à projets « Sauvegarde et valorisation du patrimoine du territoire »**	10 000,00 €	3,73 % du coût des travaux / 3,10 % du coût global du projet
PHASE 2	Acquisition matériel pour la restauration bateau KENAVO	10 000,00 €			
	Publicité marché des travaux	2 000,00 €	**Autres financeurs**		
	Divers et imprévus 5 %	12 203,42 €	**Autofinancement**	145 549,72 €	54,25 %
	TOTAL	**268 271,82 € HT**	**TOTAL**	**268 271,82 € HT**	**100,00 %**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement
du projet de valorisation des Mégalithes, des lavoirs et fontaines de l'île de Groix

V1

Coût du projet HT Dépenses (en €)		Financement HT Recettes (en € et en %)		
MOE	**17 958,33 €**	**État**		
Mission MOE (Terres de Mégalithes)	17 958,33 € Modif (devis suppl.)	**Région**		
Équipements / Installation	**26 339.10 €**	**Département**		
Équipement - Achat de 52 panneaux en inclusion	22 409.10 €	**Lorient Agglomération - Appel à projets « Sauvegarde et valorisation du patrimoine du territoire »**	10 000,00 €	22.57%
Installation / Matériel	3 000,00 €	**Autres financeurs**		
Divers et imprévus 5 %	930,00 €	**Autofinancement**	34 297.43 €	77,43 %
TOTAL	**44 297.43 € HT**	**TOTAL**	**44 297.43 € HT**	**100,00 %**

Panneaux en inclusion par vitrification

Les panneaux en inclusion par vitrification, d'une épaisseur de 1,3 cm et fixés sur deux poteaux en châtaignier, avaient un coût unitaire de 417,00 € HT en 2021. En tenant compte de l'évolution des coûts, leur prix est estimé à environ 500,00 € HT par panneau en 2026.

La répartition des panneaux prévue est la suivante :

- 25 panneaux destinés aux mégalithes ;
- 27 panneaux destinés aux lavoirs et fontaines.

Soit un total de 52 panneaux, représentant un coût estimatif de :
52 panneaux × 500,00 € HT = 26 000,00 € HT.

Modalités d'installation

L'installation serait réalisée par le service des espaces naturels, en plusieurs phases. Un budget prévisionnel de 3 000,00 € HT serait à prévoir pour l'achat des vis et du bois brut nécessaire à la confection des poteaux.

Variante proposée : panneaux de moindre épaisseur

Afin de réduire le coût global du projet, il est proposé d'opter pour des panneaux d'une épaisseur comprise entre 0,6 et 0,9 cm, dont le coût unitaire est estimé à 300,00 € HT.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement
du projet de valorisation des Mégalithes, des lavoirs et fontaines de l'île de Groix

V2 AAP : Appel à projets « Sauvegarde et valorisation du patrimoine du territoire »

Dépenses éligibles AAP (en €) HT		**Recettes (en € et en %) HT**		
MOE	**Dépenses déjà engagées**	**État**		
Mission MOE (Terres de Mégalithes)	17 958,33 € (dépenses engagées)	**Région**		
Équipements / Installation	**26 339.10 € HT**	**Département**		
Équipement - Achat de 52 panneaux en inclusion	22 409.10 €	**Lorient Agglomération - Appel à projets « Sauvegarde et valorisation du patrimoine du territoire »**	10 000,00 €	38.00 %
Installation / Matériel	3 000,00 €	**Autres financeurs**		
Divers et imprévus 5 %	930,00 €	**Autofinancement**	16 339.10 €	62.00 %
TOTAL	**26 339.10 € HT**	**TOTAL**	**26 339.10 € HT**	**100,00 %**

Coût global du projet = **44 297.43 € HT**
Coût des travaux (dépenses éligibles AAP) = **26 339.10 € HT**

Plan de financement du projet de création d'une passerelle à Port-Tudy (Groix) - Encorbellement

V1

Coût du projet HT Dépenses (en €)		**Financement HT Recettes (en € et en %)**		
Études/MOE	**28 000,00 €**	**État**		
Études diverses	8 000,00 €	**Région**		
Relevés de géomètre	1 500,00 €	**Département - PST**	91 372,75 €	35,00 %
Mission MOE/OPC	18 500,00 €	**Lorient Agglomération**		
Travaux	**233 065,00 €**	**Autres financeurs**		
Travaux - Génie Civil - Passerelle et équipements - Éclairage (dépose/repose ou déplacement de candélabres)	(215 300,00 €) 35 000,00 € 160 300,00 € 20 000,00 € ?			
Publicité marché des travaux	1 000,00 €			
Mission CSPS/CT	6 000,00 €			
Divers et imprévus 5 % (Réseaux, éclairage...)	10 765,00 €	**Autofinancement**	169 692,25 €	65,00 %
TOTAL	**261 065,00 € HT**	**TOTAL**	**261 065,00€ HT**	**100,00 %**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260930-PF-DE

Plan de financement du projet de travaux de GIEP, place Orvoën

V1

Coût du projet HT Dépenses (en €)		Financement HT Recettes (en € et en %)		
Études/MOE	/	**État**		
Études diverses	/	**Région**		
Relevés de géomètre	/	**Département**		
Mission MOE/OPC	/	**Lorient Agglomération - Travaux d'aménagement des communes (service des eaux)**	76 348,20 €	60 %
Travaux	**127 247,00 €**	**Autres financeurs**		
Travaux - Création de noues, pavés drainants, terre-pierre, terre végétale, etc....	127 247,00 €			
Publicité marché des travaux	/			
Mission CSPS/CT	/			
Divers et imprévus 5 %	/	**Autofinancement**	50 898,80 €	40,00 %
TOTAL	**127 247,00 € HT**	**TOTAL**	**127 247,00 € HT**	**100,00 %**

Pour bénéficier d'un financement au titre de la GIEP (Gestion intégrée des eaux pluviales), le projet doit respecter les principes généraux suivants :

- La mise en œuvre de revêtements drainants ;
- La gestion de la goutte d'eau au plus près de son point de chute ;
- L'absence d'extension du réseau, sauf exception dûment justifiée et validée en amont par Lorient Agglomération.

Les demandes de subvention sont instruites conformément aux dispositions prévues par la délibération du Conseil communautaire du 28 janvier 2025 relative aux subventions GIEP.
De manière générale, les projets d'aménagement doivent faire l'objet d'une validation préalable par les services de la Direction Eau et Assainissement (DEA) de Lorient Agglomération. Cette validation permet de vérifier le respect des principes de la GIEP et de s'assurer de l'absence d'erreur de conception.
Tout projet faisant l'objet d'une demande de subvention et n'ayant pas été porté à la connaissance de la DEA en amont ne pourra pas bénéficier d'un financement.
Validation du projet : le projet a été validé par courriel le 3 août 2026 par Madame AMOSSE, responsable de l'unité fonctionnelle Bureau d'études et travaux, au sein du Pôle Services de proximité de la Direction Eau et Assainissement de Lorient Agglomération.

- Certifié exécutoire - Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 25/09/2026
Affichage et publication	Le 25/09/2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Erwan TONNERRE

Cachet de la Commune

MAIRIE DE GROIX 56 MORBIHAN